

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement : Canada et États-Unis, \$1.00 par an. Étranger, \$1.50 par an.

VOL. VI.

1 JUIN 1907

No. 11

SOMMAIRE—Feu M. l'abbé Viens—La question des écoles n'est pas réglée—
Le *Free Press* et Mgr Langevin—La question scolaire et le règlement de
1897—Un oncle crochetteur—Le pavé de Pours—*La Félicité* et la question
scolaire—L'Association catholique de la Jeunesse—Il y a vingt ans—Pre-
mière grand'messe—Succès universitaires—Au temps de Charlemagne—
A chacun le sien—Missionnaire en route pour le Japon—Visite pastorale

FEU M. L'ABBÉ JOSEPH-FRANÇOIS VIENS.

Le Clergé Manitobain vient encore d'être frappé dans la personne du Révérend Joseph-François Viens, curé du Portage de la Prairie, qui est mort samedi, le 18 mai dernier à 3 hres du matin.

Depuis une dizaine de jours, M. l'abbé Viens était atteint d'une violente attaque de rhumatisme inflammatoire qui l'obligea à garder le lit. Cependant, le 16 et le 17, il avait pris beaucoup de mieux et parlait même de se lever pour le dimanche, lorsque la maladie se portant au cœur, le terrassa en quelques heures.

Durant tout le cours de la maladie de M. l'abbé Viens, l'Hon. Juge Ryan et M. John Castigan, syndics de l'église, et qui ont toujours été des pères et des amis pour lui, ont veillé à ce qu'il ait les secours du médecin et d'une garde-malade, en outre des soins d'un jeune ménage.

Jusqu'à la veille de sa mort, il y avait si peu de danger, qu'il ne voulut pas que le prêtre venu pour le remplacer le dimanche précédent, demeura près de lui. A l'Archevêché, on ne reçut même aucune autre nouvelle que celle de sa mort.

Le 17 au soir seulement, se sentant subitement plus mal, M. Viens demanda qu'on fit venir un prêtre et dit à la garde-malade: "Aidez-moi à aller jusqu'au matin, car je veux voir